

*Serviteurs des rois  
et non serviteurs des serviteurs*

YOSEF HAYIM YERUSHALMI

*Serviteurs des rois  
et non serviteurs des serviteurs*

SUR QUELQUES ASPECTS  
DE L'HISTOIRE POLITIQUE DES JUIFS

Traduit de l'anglais (américain) par

ÉRIC VIGNE

IDEM • VELLE



AC • IDEM • NOLLE

ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV<sup>e</sup>

2011

TITRE ORIGINAL

*Servants of Kings and not Servants of Servants.*

*Some Aspects of the Political History of the Jews*

L'essai qui suit est le texte d'une conférence donnée le 19 octobre 1993 à la Fondation Carl Friedrich von Siemens, à Munich. La présente traduction a d'abord paru dans la revue *Raisons politiques. Études de pensée politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 7, août-octobre 2002. Elle est reproduite ici avec l'aimable autorisation de la revue *Raisons politiques*.

© D.R. pour la photographie de couverture.

© Éditions Allia, Paris, 2011.

CET essai fut d'abord une conférence publique, donnée le 19 octobre 1993 à la Fondation Carl Friedrich von Siemens, à Munich et qui parut en 1995 en allemand dans la collection "Themen" de la dite Fondation, sous le titre " 'Diener von Königen und nicht Diener von Dienern' : Einige Aspekte der politischen Geschichte der Juden". Comme à mon habitude, lorsqu'il s'agit de publier mes conférences, je n'apportai aucune modification à mon texte, préférant lui conserver quelque chose de son oralité, ajoutant cependant un appareil de notes afin de prolonger ou nuancer certains points et de donner mes sources premières et secondaires à qui voudrait approfondir.

La traduction en français a été faite à partir de l'original anglais, qui, ironie de l'histoire, n'a jamais été publié. Ici encore, je me suis retenu d'apporter au texte des retouches, si ce n'est la suppression de la dernière phrase qui était destinée à mon public allemand. Seuls des changements mineurs ont été opérés dans les notes, où figurent les titres français des traductions lorsque celles-ci existent.

Mes remerciements vont au professeur Dr Heinrich Meyer, directeur de la Fondation

Siemens, pour m'avoir invité à prononcer cette conférence et pour la gentillesse dont il a fait montre tout au long de nos années d'amitié ; à Wolfgang Heuss et Éric Vigne, mes traducteurs en allemand et en français, l'un et l'autre par ailleurs mes amis ; et pour finir à madame la professeur Astrid von Busekist, qui m'avait d'abord demandé un article sur Freud, puis, lorsque je déclinai l'invitation, me proposa avec grâce de publier "un de vos textes qui n'a jamais paru ou été traduit en français".

New York, 1<sup>er</sup> novembre 2001

C'EST à Budapest, en 1986 : alors que je consulte une splendide collection de manuscrits hébreux à l'Académie des sciences, on me présente un chercheur hongrois qui se révèle être un spécialiste du Tibet. Dûment impressionné, voire intimidé, je risque : "Vous savez vraiment le tibétain ? Comme la chose est étonnante !" À cela, mon interlocuteur sourit et répond avec un clin d'œil : "Mais bien sûr ! En vérité, je suis expert dans deux dialectes tibétains. Il n'y a qu'un seul autre spécialiste comme moi hors du Tibet, et, bien entendu, lui seul peut critiquer mes travaux !"

Réfléchissant à un sujet pour cette conférence, je dois avouer que plus d'une fois mes pensées se sont portées vers ce tibétinologue heureux et que la tentation fut vive de trouver refuge dans quelque recoin de l'histoire juive où, à l'instar de mon spécialiste du Tibet, je me serais tenu presque hors d'atteinte de toute critique. Mais une voix intérieure, plus impérieuse, me persuada que l'heure n'était ni à l'exotisme ni à la pure érudition du passé. En conséquence, je décidai de me risquer, dans les limites étroites d'une conférence, à traiter un sujet de très grande ampleur que je tiens pour

essentiel à l'intelligence de certains aspects cruciaux de l'histoire juive. Ce sujet tourne autour de ce que j'appellerai provisoirement "l'Alliance royale", ses réalités concrètes, ses soubassements théoriques, ses inflations mythologiques et ses conséquences sur les destinées des Juifs.

## I

IL semble que très tôt, dans leur expérience de l'exil, les Juifs aient découvert qu'en dernière instance leur sécurité comme leur bien-être ne pouvaient venir ni de l'imprévisible bon vouloir de leurs voisins gentils ni du caprice des autorités locales. Il était naturel, en conséquence, qu'ils s'efforcent de relever de la juridiction uniforme des instances suprêmes du pouvoir de l'époque. La survie physique d'un peuple dispersé, mais aussi l'autonomie communale et judiciaire juive, cruciale pour la pratique de la religion et la substructure vitale de la civilisation juive, dépendaient l'une et l'autre des plus grandes stabilités et continuité possible dans le règne de la loi comme de l'établissement d'intérêts mutuels avec les autorités les plus à même de les assurer. Les Juifs, en d'autres termes, furent en quête d'alliances verticales directes, quand bien même cela signifiait parfois renoncer à des juridictions inférieures et paraissait se nouer au détriment d'alliances horizontales avec d'autres segments ou classes de la population en général.

Ce phénomène n'a pas échappé à l'acuité d'Hannah Arendt. Dans *Les Origines du totalitarisme*, elle écrit, au deuxième chapitre, à propos de l'entrée des Juifs dans la modernité : "... les

Juifs n’avaient ni expérience ni traditions politiques... Le peu de connaissances et de pratique qu’ils avaient de la politique leur venait d’abord de l’Empire romain, où ils avaient été en quelque sorte protégés par le soldat romain, puis du Moyen Âge, où ils avaient sollicité et reçu des autorités monarchiques et ecclésiastiques éloignées une protection contre la population et les potentats locaux. Ils avaient en quelque sorte conclu de ces expériences que l’autorité, et particulièrement l’autorité supérieure, leur était favorable, tandis que les autorités subalternes, et particulièrement les gens du peuple, étaient dangereux”<sup>1</sup>.

Du fait que son ouvrage porte exclusivement sur l’ère moderne, le jugement d’Arendt est proprement succinct et, quant au fond, irréfutable. Deux points seulement demandent rectification : que les Juifs n’aient eu “ni expérience ni

1. Hannah Arendt, *The Origins of Totalitarianism*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1958, 2<sup>e</sup> éd., p. 23 ; *Les Origines du totalitarisme*, première partie “l’antisémitisme”, trad. de l’anglais par Micheline Pouteau, révision par Héléne Frappat, in *Les Origines du totalitarisme. Eichmann à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 2002, p. 244 [C’est à cette édition, révisant et complétant les traductions antérieures, que nous nous référons désormais (N.d.T.)].

traditions politiques” est – comme j’espère le montrer – tout simplement faux ; et dans la remarque selon laquelle ils avaient “en quelque sorte” conclu que l’autorité supérieure leur était favorable, l’intrusion de l’adverbe (*somehow*) semble impliquer qu’il y a dans cette conclusion une part d’aléatoire, que d’autres conclusions étaient possibles. Sauf que nous ne savons pas lesquelles. Tout semble indiquer, au contraire, que dans les divers contextes historiques, le centre de gravité juif placé dans les alliances verticales fut, sinon inévitable, du moins parfaitement réaliste.

Pour cerner ce qui est en jeu, plongeons abruptement *in medias res*, dans l’Alexandrie du 1<sup>er</sup> siècle, avec sa communauté juive, grande et florissante, avec ses privilèges élargis et établis depuis longtemps, qui demandaient néanmoins à être défendus avec vigilance. Avec quel autre groupe de la cité une alliance horizontale était-elle possible ? Quoiqu’ils fussent culturellement assimilés, les Juifs d’Alexandrie étaient séparés de la population grecque païenne par l’altérité irréductible du monothéisme juif, une tension souvent aggravée par la rivalité économique. Les Égyptiens, indigènes et non hellénisés, n’avaient aucun pouvoir de s’élever par eux-mêmes de leur condition opprimée et dégradée. Quant aux autres colonies ethniques étrangères de la cité,

elles n'avaient aucune raison particulière de faire cause commune avec les Juifs. Dans ces circonstances, on ne saurait être surpris que les Juifs d'Alexandrie se soient tournés vers Rome pour y trouver l'ultime garant de leurs droits <sup>1</sup>.

Un exemple suffira.

En l'an 38 de l'ère chrétienne, après que la populace grecque, du fait de la résistance

1. Philon (*Legatio ad Gaium*, xxxvi, p. 280) affirme – ce qui est caractéristique – que les Juifs ont toujours été *philokaisares* et, malgré son antipathie pour Caligula, il qualifie l'empereur de “sauveur” et de “bienfaiteur”. Depuis l'annexion de l'Égypte par Rome en 30 avant notre ère, une des sources majeures de l'hostilité des “Grecs” d'Alexandrie, devenus à leur tour une population assujettie, contre les Juifs, était leur perception de ces derniers comme des sujets loyaux des Romains et, sous l'Empire, le sentiment d'un supposé favoritisme des empereurs romains à l'égard des Juifs. La facilité avec laquelle l'intense ressentiment contre les Romains chez les Égyptiens nationalistes hellénisés pouvait trouver à s'exprimer dans l'antisémitisme est illustrée par les pseudo “Actes des martyres païens”, commémorant la mort de patriotes alexandrins contre l'occupation romaine. Cf. Salo W. Baron, *A Social and Religious History of the Jews*, New York, Jewish Publication Society of America, 1952-1983, 2<sup>e</sup> éd. révisée, vol. 1, p. 190. Le corpus des “Actes” a été rassemblé et traduit par

acharnée des Juifs, a échoué à faire entrer des images de l'empereur dans les synagogues d'Alexandrie, un pogrom éclate. Le préfet romain d'Alexandrie, Flaccus, s'il n'en est pas l'instigateur, ne fait en tout cas rien pour s'y opposer. Aussi, Philon, éminent philosophe juif, et un groupe d'édiles de la communauté se rendent à Rome pour dénoncer Flaccus à l'empereur et demander à ce dernier confirmation des droits que ses prédécesseurs leur avaient accordés. Le malheur veut que l'empereur soit alors Gaius Caligula ; la mission est rendue délicate mais, pour finir, après nombre de tribulations, la délégation voit ses demandes minimales satisfaites par l'empereur <sup>1</sup>.

Herbert A. Musurillo, *The Acts of the Pagan Martyrs : Acta Alexandrinorum*, Oxford, Clarendon Press, 1954.

1. Les événements qui conduisirent aux pogroms et l'ambassade juive à Rome sont rapportés par Philon, *In Flaccum* et *Legatio ad Gaium*. Cf. aussi Arnaldo Momigliano, “Aspetti dell'antisemitismo in due opere di Filone”, *La rassegna mensile de Israel*, 5, 1930, p. 275-286 ; Erwin R. Goodenough, *The Politics of Philo Judaeus*, New Haven, Yale University Press, 1938, chap. 1 à 3 ; E. Mary Smallwood, *The Jews under Roman Rule from Pompey to Diocletian : a Study in political Relations*, Leiden, E. J. Brill, 1981, chap. 10 “The Jews in Egypt and Alexandria”.